Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ: 9170552
Centre d'intérêt: 811

Santé et sécurité en milieu scolaire : grille d'inspection / Coordination de projets, Ministère de l'éducation. -- [Québec] : Le Ministère, 1990.
1 portefeuille : ill. en coul. ; 28 cm.

Code: 73-0035 ; 73-0036-1 ; 73-0036-2. Dépouillement partiel: Lettre de Monsieur Thomas J. Boudreau, Sous-ministre de l'éducation -- Suggestion d'un atelier en arts plastiques pour les écoles primaires -- Suggestion d'un atelier en arts plastiques pour les écoles secondaires -- Dépliant de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Coordination de projets

---

Descripteur(s): Santé * Sécurité scolaire * Arts plastiques * Activité * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Par la publication de cette pochette sur la santé et la sécurité du travail, le MEQ veut aider les enseignants, particulièrement les enseignants en arts plastiques, à conduire des activités qui permettent d'éliminer les situations dangereuses en milieu scolaire. Pour ce faire, le MEQ inclut dans cette pochette une grille d'inspection qui permet de déterminer les principales sources de danger dans un lieu donné. Elle permet aussi à un établissement de faire son auto-évaluation en matière de santé et de sécurité. Elle s'inspire d'une liste des observations les plus fréquentes faites par des inspecteurs de la CSST en milieu scolaire. De plus, elle tient compte d'avis de représentants du ministère du Travail. Le MEQ a aussi inclu deux activités pédagogiques afin d'amorcer une sensibilisation à la santé et à la sécurité dans l'enseignement des arts plastiques. Une première activité s'adresse aux élèves du primaire, et la seconde, aux élèves du secondaire.

Type de document:
Notice(s) connexe(s): 8370682

Gouvernement du Québec
**Ministère
de l'Éducation**

Bureau du sous-ministre

Québec, le 24 septembre 1990

AUX DIRECTRICES GÉNÉRALES ET
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMISSIONS SCOLAIRES

AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

Madame,
Monsieur,

Cette année encore, le ministère de l'Éducation vous invite à participer à la Semaine de la santé et de la sécurité du travail, qui aura lieu du 15 au 21 octobre prochain.

Comme vous le savez, le thème de cette année incite à élaborer un plan d'action en vue d'éliminer les situations dangereuses dans les divers milieux. Le Ministère souscrit d'emblée à ce projet et vous suggère, à l'occasion de cette Semaine, de conduire une activité qui permette l'avancement de la démarche préventive dans votre milieu.

Afin de vous aider à mener à bien ce projet, nous vous transmettons une grille d'inspection qui permet de déterminer les principales sources de danger dans votre milieu. Comme vous le constaterez, ce document est relativement facile à utiliser.

De plus, le Ministère a élaboré deux activités pédagogiques afin d'amorcer une sensibilisation à la santé et à la sécurité dans l'enseignement des arts plastiques. Une première activité s'adresse aux élèves du primaire, et la seconde, aux élèves du secondaire. Ces activités, il va sans dire, sont étroitement liées aux objectifs des programmes d'études.

.../2

1035, rue De La Chevrotière
Québec G1R 5A5

Vous trouverez, jointe au présent envoi, la documentation relative à ces deux activités pédagogiques. Nous vous invitons à les rendre disponibles à tous les enseignants et enseignantes d'arts plastiques afin qu'ils puissent les réaliser en classe au cours de la Semaine ou plus tard, si cela est nécessaire.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre,

Thomas-J. Boudreau

SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Contenu de la pochette

1- Lettre de Monsieur Thomas J. Boudreau, sous-ministre de l'Éducation

2- Grille d'inspection en santé et sécurité du travail pour le milieu scolaire

3- Suggestion d'un atelier en arts plastiques pour les écoles primaires

4- Suggestion d'un atelier en arts plastiques pour les écoles secondaires

5- Dépliant de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

GRILLE D'INSPECTION

Coordination de projets (DGF)
Ministère de l'Éducation
Septembre 1990

73-0035

INTRODUCTION

La présente grille d'inspection s'inspire d'une liste des observations les plus fréquentes faites par des inspecteurs de la CSST en milieu scolaire. De plus, elle tient compte d'avis de représentants du ministère du Travail.

La grille peut être utile à un établissement scolaire comme instrument de vérification de premier niveau en santé et sécurité du travail. Elle a l'avantage d'être beaucoup plus simple, concrète et appropriée qu'un ensemble d'articles de règlements, quoique forcément incomplète.

Cet instrument peut donc servir, dans une phase préliminaire d'élaboration d'un plan d'action, comme moyen d'identification des sources de danger dans un lieu donné. La grille permet aussi à un établissement de faire son auto-évaluation sur 100 points en matière de santé et de sécurité.

GRILLE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

PARTIE A: LES OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

____
Nom de l'organisme

ÉLÉMENTS	OBSERVATIONS	MANQUEMENT N°	O	N	DANGERS OU CONSÉQUENCES POSSIBLES	NOTES ET SUIVI
Allée	Encombrement (principalement dans les locaux de services ou d'entreposage).	01:			Chutes Contusions	
Charges (manipulation)	Absence d'équipement approprié. Absence de méthode sécuritaire de travail.	02: 03:			Maux de dos Diverses blessures	
Échelle et escabeau	Échelle ou escabeau défectueux ou en mauvais état.	04:			Chutes	
Escalier	Marche endommagée.	05:			Chutes	
Étagère	Étagère en hauteur non fixée au mur.	06:			Renversement de l'étagère	
Garde-corps et balustrade	Absence ou mal fixé. Hauteur inadéquate.	07: 08:			Chutes	
Matières dangereuses utilisées au travail	Absence d'étiquettes. Absence de fiches de sécurité. Absence de formation.	09: 10: 11:			Risques d'accident	
Palan	Crochet non muni de mousqueton.	12:			Chutes de la charge	
Plancher	Revêtement endommagé ou tuiles manquantes. Trous dans le plancher. Surface glissante.	13: 14: 15:			Chutes Entorses	
Ventilation	Insuffisance de ventilation. Absence de fenêtre, fenêtre scellée ou ventilation mécanique défectueuse. Présence excessive de gaz carbonique. Mauvais état ou absence de filtre.	16: 17: 18: 19:			Étourdissements Infections à la gorge, aux poumons et aux yeux. Évanouissements	

GRILLE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

PARTIE B: LES OBSERVATIONS CONCERNANT LES MESURES D'URGENCE

ÉLÉMENTS	OBSERVATIONS	MANQUEMENT N°	O	N	DANGERS OU CONSÉQUENCES POSSIBLES	NOTES ET SUIVI
Boyau d'incendie	Encombrement ou obstruction. Mauvais état du boyau (fissures). Absence de la clef pour le boyau.	20: 21: 22			Diminution de la rapidité d'intervention en cas d'incendie.	
Déclencheur d'alarme	Dispositif défectueux. Emplacement non identifié. Accès difficile. Dispositif verrouillé. Abs. du # tél. du Serv. incendie si requis.	23: 24: 25: 26: 27:			Intervention retardée en cas d'incendie. Évacuation moins rapide.	
Douche de secours & douche oculaire	Absence alors qu'il y a des substances toxiques et corrosives.	28:			Brûlures aux yeux et au corps en général.	
Éclairage de secours et indic. de sortie	Éclairage de secours absent ou insuffisant. Indicateurs de sortie éteints ou absents ou inopérant en cas de panne.	29: 30:			Évacuation difficile Heurts et blessures	
Extincteur portatif	Extincteur non rempli après usage. Absence d'extincteur à certains endroits. Extincteur non spécifique au risque. Difficulté d'accès. Absence: date de contrôle, nom du préposé. Extincteur utilisé à l'occasion comme jouet.	31: 3' 33: 34: 35: 36:			Incendie Electrocution	
Plan d'évacuation en cas d'urgence	Absence de plan.	37:			Sécurité des personnes menacée.	
Porte	Porte de sortie d'urgence verrouillée durant l'occupation des locaux. Porte de sortie d'urgence obstruée. Porte de puits d'escalier ou de corridor tenue ouverte par un objet.	38: 39: 40:			Évacuation difficile	
Premiers secours	Absence de secouristes et de trousses.	41:			Intervention dangereuse	
Système d'alarme	Absence de date de vérification. Absence de la clef de réactivation.	42: 43:			Intervention et évacuation retardées.	

GRILLE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

PARTIE C: LES OBSERVATIONS CONCERNANT LA MACHINERIE

ÉLÉMENTS	OBSERVATIONS	MANQUEMENT N°	O	N	DANGERS OU CONSÉQUENCES POSSIBLES	NOTES ET SUIVI
Air comprimé	Utilisation par les élèves ou le personnel pour nettoyer leurs vêtements.	44:			Projection de poussières. Lésions (oreilles, yeux, etc.).	
Aspirateur et machine à polir les planchers	Fil électrique défectueux. Fiche non munie d'une prise de terre.	45: 46:			Chocs électriques Électrocution	
Banc de scie	Absence de capot de protection sur la scie circulaire. Absence de protecteur autour des courroies.	47: 48:			Coupures, amputations (mains, doigts).	
Bonbonne de gaz comprimé	Bonbonne non solidement maintenue en place. Gaz inflammable entreposé avec gaz qui entretient la combustion.	49: 50:			Propulsion de la bonbonne provoquée par sa chute. Incendie, explosion.	
Compresseur à air et pompe	Absence d'un dispositif de protection autour des courroies.	51:			Écrasement (mains, doigts).	
Dégauchisseuse	Absence de protecteur. Protecteur mal ajusté.	52: 53:			Coupures, amputations (mains, doigts).	
Équipement de protection individuel, vêtement et discipline	Absence de lunette de protection. " d'écran facial. " de coquille. " de gants. " de tablier ou sarrau. " de chaussures de sécurité. Sarrau mal porté. Cravates, manches, cheveux longs, bijoux ou montres près de pièces en mouvement. Bousculades, jeux et indiscipline près des machines.	54: 55: 56: 57: 58: 59: 60: 61: 62:			Blessures (yeux, pieds et visage). Brûlures sur le corps. Surdité.	

GRILLE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

PARTIE C: LES OBSERVATIONS CONCERNANT LA MACHINERIE - SUITE

ÉLÉMENTS	OBSERVATIONS	MANQUEMENT			DANGERS OU CONSÉQUENCES POSSIBLES	NOTES ET SUIVI
		N°	O	N		
Hachoir à légumes et mélangeurs (cuisine)	Possibilité de mise en marche accidentelle lors du changement du couteau. Accès à la zone dangereuse lors de l'utilisation.	63: 64:			Coupures, écrasement, amputations (mains, doigts).	
Meule électrique	Meule fissurée ou trop usée. Absence de protecteur. Absence de porte-outil. Mauvais ajustement du porte-outil.	65: 66: 67: 68:			Projection (yeux, visage et autres parties du corps).	
Perceuse électrique	Perceuse non fixée à la table ou au plancher. Absence de couvercle ou de protecteur autour de la courroie.	69: 70:			Heurts, écrasement (mains, doigts).	
Poussières dans les ateliers	Absence ou malfonctionnement du système d'aspiration des poussières à la source.	71:			Poussières dans les yeux. Problèmes respiratoires. Risques d'incendie.	
Presse plieuse et presse à poinçonner	Absence d'un dispositif de protection.	72:			Écrasement, amputations (mains, doigts).	
Scie radiale et scie à ruban	Absence de protecteur de lame.	73:			Coupures, amputations (mains, doigts).	
Toupie sur table	Absence d'un dispositif de protection autour du couteau.	74:			Coupures (mains, doigts).	

GRILLE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

PARTIE D: LES OBSERVATIONS CONCERNANT L'ÉLECTRICITÉ

ÉLÉMENTS	OBSERVATIONS	MANQUEMENT N°	O	N	DANGERS OU CONSÉQUENCES POSSIBLES	NOTES ET SUIVI
Chambre électrique	Entreposage de matériaux divers. Chambre non verrouillée.	75: 76:			Incendie. Accès à une personne non autorisée.	
Interrupteur et fiche	Absence de plaque devant les recouvrir. Absence de prise de terre.	77: 78:			Chocs électriques Electrocution Brûlures	
Panneau électrique	Panneau obstrué par l'empilage de matériaux. Panneau ouvert.	79: 80:			Accès moins rapide. Chocs électriques et brûlures	
Rallonge de fil électrique	Fil défectueux ou à découvert. Absence d'une prise de terre. Fiche défectueuse. Fil encombrant le sol.	81: 82: 83: 84:			Chocs électriques Electrocution Brûlures Chutes	

GRILLE D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

PARTIE E: MÉCANISMES DE PRÉVENTION

ÉLÉMENTS	ABSENCE DE MÉCANISMES	MANQUEMENT N°	O	N	DANGERS OU CONSÉQUENCES POSSIBLES	NOTES ET SUIVI
Accidents	Rapport et registre des accidents. Enquête et analyse des accidents. Statistiques sur les accidents et les événements dangereux.	85: 86: 87:				
Entretien préventif	Entretien préventif de la machinerie. Entretien préventif des bâtiments.	88: 89:				
Évacuation	Politique et exercices d'évacuation.	90:				
Financement	Analyse et contrôle des coûts directs et indirects des accidents.	91:				
Inspection	Système d'inspection de sécurité, liste de contrôle et suivi.	92:				
Organisation	Plan annuel ou pluriannuel de prévention. Comité ou structure quelconque concernant la santé-sécurité. Partage des responsabilités.	93: 94: 95:				
Paritarisme	Concertation syndicale-patronale en santé-sécurité.	96:				
Postes de travail	Procédure d'analyse de postes concernant le bruit, l'éclairage, la température, l'air, l'ergonomie, l'organisation du travail et autres, si cela est nécessaire.	97:				
Premiers secours	Politique adéquate en application incluant la signalisation.	98:				
Substances dangereuses	Élimination des substances inutiles. Entreposage adéquat.	99: 100:				

TOTAL: ___ RÉSULTAT GLOBAL: 100 - NOMBRE DE MANQUEMENTS = ___ %

ÉCOLES PRIMAIRES

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LES ARTS PLASTIQUES

"ÇA COLLE!"

SUGGESTION D'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
À L'OCCASION
DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ
(DU 15 AU 21 OCTOBRE 1990)

Ministère de l'Éducation
Septembre 1990

73-0036-1

SANTÉ ET SÉCURITÉ

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Thème: ma santé et ma sécurité

Technique et procédé: collage, papier découpé

Matériaux: papier <<pliage>> de couleurs variées

Matériel: colle et ciseaux

Support: deux feuilles de papier construction (30,5 cm sur 45,5 cm)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

1. Percevoir

- Demander aux élèves de dire ce que les mots <<santé et sécurité>> signifient pour eux.

- Poser aux élèves les questions suivantes:

    - "Quand est-on en santé?"
    - "Quand est-on en sécurité?"
    - "Quels éléments peuvent menacer notre santé ou notre sécurité à la maison? à l'extérieur? à l'école? au jeu?"
    - "De quelle manière ces éléments constituent-ils un danger?"
    - "De quelle manière peut-on éliminer ces sources de danger?"
    - "T'est-il déjà arrivé un accident causé par un manque de sécurité?"
    - "Connais-tu d'autres personnes à qui c'est arrivé?"
    - "Au cours d'arts plastiques, quelles sont les précautions à prendre pour travailler de façon sécuritaire?"
      Exemples de réponse: utiliser les outils et les matériaux de la manière appropriée, être attentif.

- Distribuer une paire de ciseaux à chaque élève.

- Laisser les élèves manipuler leur outil pendant une minute ou deux.

- Discuter avec les élèves des gestes faits avec leur ciseaux. Leur demander si certains gestes ont représenté, à un moment ou à un autre, un risque pour leur sécurité ou celle de leur voisin.

- Rappeler les règles de sécurité au regard de l'utilisation des ciseaux:
    - au moment où on les transporte, où on les distribue,
    - pendant le travail (façon de les tenir, choix des bons ciseaux, choix des bons ciseaux quand on est gaucher),
    - après le travail, au moment de les ranger.

2. Faire - Exercice de base

- Demander aux élèves de découper, dans le papier <<pliage>>, diverses formes de leur choix (organiques ou géométriques d'environ 7 cm sur 7 cm). Les fixer par chevauchement avec de la colle sur le papier construction de façon à obtenir une composition linéaire.

- Suggérer aux élèves de faire quelques essais avant de les fixer définitivement.

  Exemples:

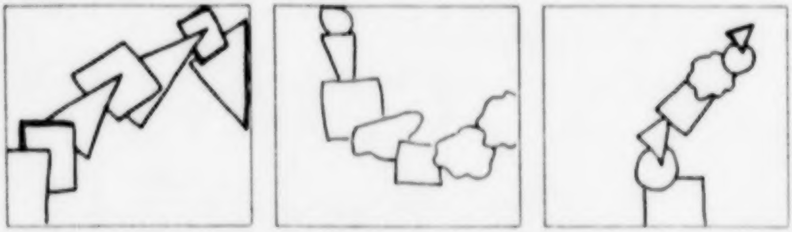

- Lorsque le collage est terminé, faire remarquer aux élèves l'impression de profondeur et de mouvement que donne l'agencement des formes.

3. Faire - Réalisation

- Inviter les élèves à représenter, au moyen du collage et du découpage, l'image qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils pensent à <<ma santé et ma sécurité>>.

4. Voir

- Demander aux élèves de présenter leur réalisation et d'y dégager leur idée au moyen de la parole.

Note: Il est possible de poursuivre un "voir d'oeuvre d'art" en utilisant les reproductions des oeuvres suivantes:

1-22 - Intérieur d'une cabane à sucre, Miyuki Tanobé
2-18 - Littérature épicière, Antoine Dumas
3-18 - Hockey, Henri Masson
5-13 - Cour d'école, Jean-Charles Faucher
5-19 - Boulevard sous la pluie, Philippe Surey

Ces reproductions représentent des lieux et des situations qui ont un lien avec le thème.

ANNEXE I

Document pouvant être photocopié

Dépliant pouvant être photocopié par l'enseignant ou l'enseignante et remis aux élèves.

Prendre note de plier le document en trois parties le long des lignes verticales, de telle sorte que la page <<la santé et la sécurité dans les arts plastiques "ça colle!">> apparaisse sur le dessus.

TITRE

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LES ARTS PLASTIQUES "ÇA COLLE!"

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- J'utilise un bon outil qui découpe avec facilité.
- J'utilise les ciseaux qui me conviennent (ciseaux gaucher ou droitier).
- Je me tiens dans une bonne position pour travailler.
- Je tiens mes ciseaux de la bonne façon.
- Je dépose mes ciseaux bien à la vue sur ma table de travail.
- Je tends mes ciseaux par les anneaux (ferrules).
- Je circule de façon sécuritaire.
- Je range mon outil dans son support, à un endroit facile d'accès et bien à la vue.

LE RANGEMENT

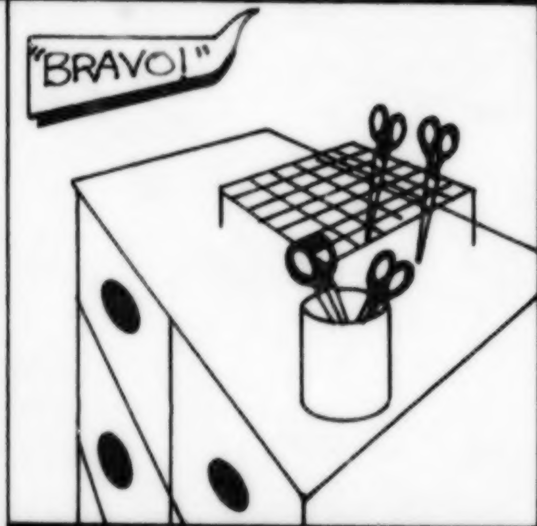

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LES ARTS PLASTIQUES

MINISTERE DE L'ÉDUCATION
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LA FAÇON DE CIRCULER AVEC LES CISEAUX
LA FAÇON DE TENIR LES CISEAUX LORSQU'ON DÉCOUPE
LA FAÇON DE DÉPOSER LES CISEAUX
"BRAVO!"
"BRAVO!"
"BRAVO!"
colle
HUM! HUM!...
HUM! HUM!...
HUM! HUM!...
colle

LA FAÇON DE CIRCULER AVEC LES CISEAUX
LA FAÇON DE TENIR LES CISEAUX LORSQU'ON DÉCOUPE
LA FAÇON DE DÉPOSER LES CISEAUX
"BRAVO!"
"BRAVO!"
"BRAVO!"
Colle
HUM! HUM!...
HUM! HUM!...
HUM! HUM!...
Colle

ÉCOLES SECONDAIRES

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LES ARTS PLASTIQUES

"ÇA COLLE!"

SUGGESTION D'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
À L'OCCASION
DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ
(DU 15 AU 21 OCTOBRE 1990)

Ministère de l'Éducation
Septembre 1990

73-0036-2

SANTÉ ET SÉCURITÉ

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Thème: la santé et la sécurité

Technique et procédé: dessin à la plume et à l'encre de couleur

Matériaux: encre de Chine et encre de couleur (indélébiles et de couleurs variées)

Matériel: plume à dessin et manche, pinceau, godets, eau, chiffons

Support: carton Bristol (10 cm sur 15 cm et 30,5 cm sur 45,5 cm)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

1. Percevoir

- Discuter avec les élèves des concepts de santé et de sécurité.

- Demander aux élèves de chercher dans des revues des illustrations où on remarque que des mesures de prévention ou de protection ont été adoptées.
  Exemples: message publicitaire où un personnage porte un casque de sécurité, une pièce où il y a un extincteur de feu.

- Demander aux élèves d'énumérer les mesures préventives adoptées à l'école, à la maison, au travail ou ailleurs en matière de santé et de sécurité.

- Demander aux élèves de décrire une situation illustrant un manque de sécurité, qu'ils aient été victimes ou témoins.

- Demander aux élèves d'énumérer les sources de danger.
  Exemples: feu, système électrique, outils coupants, vapeurs nocives, poussières, substances (toxiques, corrosives, inflammables, explosives...).

- Demander aux élèves de s'interroger sur les mesures de prévention utilisées en arts plastiques.

N.B. - Le ministère de l'Éducation a produit en octobre 1989, une vidéo de vingt-quatre minutes portant sur la santé, la sécurité et l'environnement intitulée "Les substances dangereuses". Cette vidéo peut être utilisée comme matériel d'appoint au <<percevoir>>. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous adresser à votre Commission scolaire, à votre Direction régionale ou à la Direction des communications du ministère de l'Éducation du Québec.

2. Savoir

- Langage plastique: la ligne pointillée, la ligne continue, la superposition, l'organisation, la répétition, l'alternance et la transparence.

- Geste et technique: dessin, plume, pinceau et encre.

3. Faire - Exercice de base d'exploration

- Tracer à la plume, sur un carton Bristol (10 cm sur 15 cm), différentes lignes pointillées à l'encre de Chine, en alternant la largeur des traits. Exploiter une nouvelle direction pour chaque tracé. Laisser sécher. Au pinceau, superposer à chaque tracé, une ligne continue à l'encre de couleur claire. L'élève choisit les couleurs.

4. Faire son image

- Demander à l'élève de réaliser par dessin à l'encre, sur un carton Bristol de 30,5 cm sur 45,5 cm, l'image qui lui vient à l'esprit lorsqu'il pense à <<La santé et la sécurité>>.

- Demander à l'élève de mettre en évidence les principaux éléments de la situation choisie.

- Demander aux élèves d'approfondir le traitement de l'image en se préoccupant des différents détails.

5. Voir l'image

- Demander à l'élève de raconter son image.

- Demander à l'élève d'indiquer les éléments les plus réussis dans son image.

- Discuter de l'emploi de la transparence et des différents types de lignes dans les réalisations.

- Demander à l'élève de choisir la réalisation qu'il préfère et de justifier son choix.

Références: - Programme d'études - Secondaire - Arts plastiques, MEQ, 1982.

- Programme d'études - Secondaire - Formation personnelle et sociale, MEQ, 1984.

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL
On est tous d'accord, c'est vital.
CSST
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Du 15 au 21 octobre 1990, c'est la Semaine de la santé et de la sécurité du travail

Une semaine de ralliement

Du 15 au 21 octobre 1990, partout au Québec, dans votre entreprise, dans votre organisme, sur la place publique, c'est l'occasion de se rallier en faveur de la santé et de la sécurité au travail. C'est la Semaine de la santé et de la sécurité du travail.
La santé et la sécurité au travail, c'est vital. On est tous d'accord pour le dire et surtout pour agir.

Passons à l'action pendant la Semaine

Pour faire de la prévention, un des moyens les plus efficaces, c'est de mettre sur pied un plan d'action en santé-sécurité en vue d'éliminer les situations dangereuses au travail. Nous vous invitons donc, pendant la Semaine de la santé et de la sécurité du travail, à faire un geste concret : déceler un problème risquant de causer un accident du travail ou une maladie professionnelle et y trouver des solutions.
Comment déceler une source de danger dans votre établissement ou votre chantier de construction? Il suffit de poser des questions simples :
Y a-t-il un endroit où un accident pourrait arriver?
Y a-t-il un endroit où un accident est venu à un cheveu de se produire?
Y a-t-il un endroit où il y a déjà eu un accident?
Y a-t-il une source susceptible de causer une maladie professionnelle?

Après avoir repéré un problème, trouvez-en d'abord les causes et ensuite les solutions. Faites de cette activité de prévention un projet collectif pendant la Semaine en misant sur la participation de tous. Pour vous aider à réaliser cette activité, la CSST a produit à votre intention un outil de travail facile d'utilisation. Il suffit pour l'obtenir d'en faire la demande à votre direction régionale de la CSST en utilisant le coupon-réponse ci-joint.

Dans l'action toute l'année

Faites de la Semaine de la santé et de la sécurité du travail le coup d'envoi de vos activités de l'année. Fixez-vous comme objectif d'adopter une démarche préventive en élaborant et en réalisant un plan d'action en santé-sécurité.

Vous n'êtes pas seuls!

Vous avez le goût de participer à la Semaine? Vous aimeriez avoir un coup de main? Des partenaires peuvent vous aider : le comité de santé et de sécurité de votre établissement, votre association sectorielle paritaire, les associations patronales et syndicales, le département de santé communautaire de votre région ou le bureau de la CSST de votre région.

C'est votre semaine

La Semaine de la santé et de la sécurité du travail, c'est votre Semaine. Vous voulez en faire la promotion? Annoncer vos activités? Il y a plus d'une façon de le faire. Vous pouvez créer et produire votre propre matériel. Vous pouvez aussi utiliser, et même adapter, celui que la CSST met à votre disposition : des affiches et des autocollants portant le slogan de la Semaine, la reproduction visuelle du slogan (velox noir et blanc) pour impression ou photocopie.
La santé, la sécurité et la prévention au travail, c'est une préoccupation tout au long de l'année. La Semaine, c'est un temps fort où chacun, dans son milieu de travail, participe au ralliement pour la santé et la sécurité du travail. Soyez au rendez-vous!

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

On est tous d'accord, c'est vital.

Pour plus d'information, communiquez avec la personne responsable de la Semaine à votre direction régionale de la CSST.

Coupon-réponse

Nom du groupe, de l'organisme ou de l'entreprise

Adresse

Nom de la personne responsable

Numéro de téléphone

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

On est tous d'accord, c'est vital.

Matériel disponible

☐ **Outil de travail sur le thème**

☐ **Affiche**

☐ **Autocollant**

Cartes « Cherchez l'erreur »

___ ☐ Travail de bureau

___ ☐ Chariot élévateur

___ ☐ Escabeau

___ ☐ Échafaudage

☐ **Reproduction du slogan (velox noir et blanc)**

Indiquez dans la case le nombre d'exemplaires que vous désirez.

Bureaux régionaux de la CSST

Abitibi—Témiscamingue
33, rue Gamble Ouest
ROUYN (Québec)
J9X 2R3
(819) 797-6191
Télécopieur : 762-9325

1355, chemin Sullivan
VAL-D'OR (Québec)
J9P 1M2
(819) 824-2724
Télécopieur : 874-2522

Bas-Saint-Laurent
180, rue des Gouverneurs
RIMOUSKI (Québec)
G5L 8G1
(418) 722-3717
Télécopieur : 722-9948

Chaudière-Appalaches
777, rue des Promenades
Case postale 2217
SAINT-ROMUALD (Québec)
G6W 6J3
(418) 839-2500
Télécopieur : 839-2498

Côte-Nord
Au Grand Passage
690, boulevard Laure, bureau 20
SEPT-ÎLES (Québec)
G4R 4N8
(418) 962-7031
Télécopieur : 968-3230

235, boulevard Lasalle
Secteur Marquette
BAIE-COMEAU (Québec)
G4Z 1S7
(418) 296-3484
Télécopieur : 296-5691

Estrie
1335, rue King Ouest
SHERBROOKE (Québec)
J1J 2B8
(819) 821-5000
Télécopieur : 820-3927

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
144, boulevard Gaspé
Case postale 5000
GASPÉ (Québec)
G0C 1R0
(418) 368-5510
Télécopieur : 368-6375

200, boulevard Perron Ouest
Case postale 939
NEW-RICHMOND (Québec)
G0C 2B0
(418) 392-5091
Télécopieur : 392-5406

Île-de-Montréal
1, complexe Desjardins
Tour du Sud, 31e étage
Case postale 3, succursale Desjardins
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1H1
(514) 873-3990
Télécopieurs
Île-de-Montréal – 1 : 873-2057
Île-de-Montréal – 2 : 873-1519
Île-de-Montréal – 3 : 873-1992
Île-de-Montréal – 4 : 873-1317
Île-de-Montréal – 5 : 873-1318

Lanaudière
432, rue de Lanaudière
Case postale 550
JOLIETTE (Québec)
J6E 7N2
(514) 753-2600
Télécopieur : 756-6832

Laurentides
1000, rue Labelle
SAINT-JÉRÔME (Québec)
J7Z 5N6
(514) 431-4000
Télécopieur : 436-7732

Laval
1700, boulevard Laval
LAVAL (Québec)
H7S 2G6
(514) 668-7400
Télécopieur : 668-1174

Longueuil
25, boulevard Lafayette
LONGUEUIL (Québec)
J4K 5B7
(514) 442-6200
Télécopieur : 873-4155

Mauricie—Bois-Francs
1055, boulevard des Forges
2e étage, bureau 200
TROIS-RIVIÈRES (Québec)
G8Z 4J9
(819) 372-3400
Télécopieur : 371-6971

Nouveau-Québec
Case postale 690
RADISSON (Québec)
J0Y 2X0
0-819-638-8978
Télécopieur : 638-7560

Outaouais
15, rue Gamelin
Case postale 454
HULL (Québec)
J8Y 6N5
(819) 778-8600
Télécopieur : 772-3966

Québec
730, boulevard Charest Est
Case postale 4900, terminus postal
QUÉBEC (Québec)
G1K 7S6
(418) 643-5860
Télécopieur : 643-8364

Richelieu-Salaberry
145, boulevard Saint-Joseph
Case postale 100
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (Québec)
J3B 6Z1
(514) 359-2100
Télécopieur : 359-1307

9, rue Nicholson
Case postale 478
VALLEYFIELD (Québec)
J6S 4V7
(514) 377-6200
Télécopieur : 377-8228

Saguenay—Lac-Saint-Jean
Place du Fjord
901, boulevard Talbot
Case postale 5400
CHICOUTIMI (Québec)
G7H 6P8
(418) 696-5200
Télécopieur : 545-3543

Complexe du Parc
1209, boulevard Sacré-Cœur, 6e étage
SAINT-FÉLICIEN (Québec)
G8K 2P8
(418) 679-5463
Télécopieur : 679-5931

373, 3e Rue
CHIBOUGAMAU (Québec)
G8P 1N1
(418) 748-3149

Yamaska
2710, rue Bachand
Case postale 430
SAINT-HYACINTHE (Québec)
J2S 7B8
(514) 771-3900
Télécopieur : 773-8126

66, rue Court
GRANBY (Québec)
J2G 4Y5
(514) 378-7971

26, place de l'Entraide
SOREL (Québec)
J3P 7E3
(514) 743-2727

SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR DU MATÉRIEL DE PROMOTION AINSI QUE L'OUTIL DE TRAVAIL SUR LE THÈME DE LA SEMAINE, REMPLISSEZ LE COUPON-RÉPONSE ET FAITES-LE PARVENIR AU BUREAU DE LA CSST DE VOTRE RÉGION.

DC 100-1216

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

On est tous d'accord, c'est vital.

SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR DU MATÉRIEL DE PROMOTION AINSI QUE L'OUTIL DE TRAVAIL SUR LE THÈME DE LA SEMAINE, REMPLISSEZ LE COUPON-RÉPONSE ET FAITES-LE PARVENIR AU BUREAU DE LA CSST DE VOTRE RÉGION.